



Compte rendu du CSAL du 23/09/2026

Lecture d'une liminaire par : Solidaires Finances Publiques, Fo DGFIP puis la CGT Finances Publiques.

- Réponse de Mme Audureau aux liminaires et retour sur le contexte actuel -

Mme La Présidente revient sur les excuses faites par la Ministre aux citoyens, et réitère sa position sur la non-responsabilité des agents de la DGFIP concernant les cyber-attaques dont nous avons fait l'objet récemment.

La problématique liée à ces attaques est évidemment la perte de confiance des usagers auprès de nos services.

Selon la DDFIP, dans le Tarn, il y a eu peu de questionnements et de remise en cause au sein des services.

D'ici la fin de l'année chaque agent sera équipé d'une double authentification avec une clé physique qui permettra l'accès aux applications métiers.

Les cybers attaques sont un sujet délicat, et qui ne font que s'accroître au fil du temps.

Les agents informaticiens ont également fait part à Mme la Directrice qu'ils ne recevaient aucune information sur l'avancée des travaux de sécurisation de la part de leur DISI.

Mme Audureau a fait remonter l'information au chef de la DISI.

Suite à ces attaques cyber, un certain nombre d'applications ne sont plus accessibles de l'extérieur (ex : SPDC) des dispositifs de secours ont été mis en place mais elles demandent des travaux supplémentaires de la part des agents (3000 extrait par mois à faire manuellement).

Concernant les liens cliquables, lorsqu'ils viennent d'une boîte générique les agents ne doivent pas cliquer dessus, la DDFIP attend la redescende d'une note d'harmonisation nationale concernant la marche à suivre, s'agissant de ces liens cliquables ou non cliquable.

- L'aménagement du réseau // NRP V2 -

Les deux axes principaux de cette réforme sont :

- contrainte de rationalisation immobilière
- peu d'attractivité de ces localités

Concernant Carmaux, le maire envisage déjà de réutiliser les locaux afin de les réutiliser à d'autres fins.

Concernant Puylaurens, pas de surprise de la part de Mme Le Maire, l'emprunt concernant les travaux pour l'accueil de la DDFiP est terminé, elle perdra les loyers mais compte utiliser les locaux pour d'autres projets.

Concernant Mazamet, pas de difficultés pour le déménagement de la TH, le Maire n'a pas encore envisagé de réutiliser les lieux.

L'autre problématique concerne la permanence effectuée dans les lieux de la TH, l'objectif de Mme AUDUREAU est de mettre en place une Maison France Services en collaboration avec la Maire et le Préfet.

Une étude va être réalisée par les services de la préfecture. La volonté nationale est d'augmenter les France Service, donc une création sur Mazamet est une solution viable et encouragée, elle sera complémentaire à celle d'Aussillon.

Un contact RH sera pris par la Direction :

- octobre pour Carmaux/Puylaurens
- novembre décembre pour Mazamet

Ces réaménagements vont impacter l'ensemble des agents et des services.

A ce jour, il n'y a pas de chiffrage des travaux visant à regrouper les services.

Une enveloppe de 466.000€ a été demandée aux services centraux pour le projet de réfection de l'accueil sur le modèle de celui du CFIP d'ALBI.

Aucune autre réorganisation n'est prévue jusque 2030 inclus, Mme la Directrice n'a pour l'instant pas d'autre « plan » de rapprochement de service.

→ transfert du recouvrement forcé au PRS : une restructuration interne qui arrivera forcément, mais avec de la souplesse pour s'adapter au tissu du département notamment vis-à-vis des services de Castres. Le maintien de l'équilibre entre le Nord et le Sud du Département est une volonté de la DDFiP.

L'aménagement du réseau n'est pas fait pour supprimer des emplois pour la Direction, mais ça ne protège pas d'être impacté par des suppressions d'emplois.

Mme Audureau espère que la Loi de Finances de fin d'année ne prévoira pas beaucoup de suppression d'emploi, mais elle ne pense pas que nous en serons exemptés.

Plan de transition écologique : les syndicats, portés par Solidaires Finances Publiques, demandent à ce que la Direction fasse un bilan des effets du changement climatique dont les conséquences sont encore visibles aujourd'hui.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 07/04/2026 (pour avis) -

Vote à l'unanimité

- Modification des permanences de Carmaux et de Mazamet (pour information) -

Sur Carmaux :

La plupart des rdv ne sont pas honorés et régulièrement, les problématiques ne concernent pas le service qui se déplace sur place.

L'objectif est de proposer en amont un rdv téléphonique pour éviter de déplacer deux agents pour « rien ».

Mise en œuvre rapidement, en attente d'une rencontre avec le Président de l'intercommunalité.

Sur Mazamet :

2 agents qui assure 4 demies-journées par semaine.

L'idée est de rationaliser les déplacements des agents, les 4 demies-journées seront revues en 2 demi-journées. La quotité de permanence est maintenue, seules les dispositions sont modifiées. Mise en œuvre le 1er octobre.

- Observatoire Interne (bilan 2025) -

Solidaires revient sur le taux de fatigabilité exprimé par les agents.

Il est inquiétant de voir ces chiffres, qui peuvent s'expliquer par la situation de crise nationale et internationale et des effets du changement climatique selon Mme MARTINEZ.

Les agents ont l'impression que les parlementaires méconnaissent nos missions et leur importance ce qui fait que nous sommes chaque année, le vase pour des suppressions d'emploi conséquentes.

EDT : espace de discussion au travail. Expérimentation sur 3 services uniquement : SIP, SGC ALBI, et TH hospitalière.

Commentaires des représentants de la DDFiP sur le plan d'action et les actions mises en place dans le Tarn.

Afin d'améliorer la communication, des visites de services organisées par la DDFiP ont été mises en place et seront reconduites.

Selon la Direction, une attention est aussi portée sur le collectif à travers l'organisation des conventions et la mise en place de questionnaires sur ce sujet.

L'association des agents passera également par l'organisation des EDT.

La mise en place de GT (groupes de travail) avec la participation des agents est un moyen d'action pour favoriser le collectif.

Le maintien de la demi-journée de cohésion est également un moyen pour fédérer les agents et assurer le collectif des services.

Le développement des formations en local, avec la création d'un vivier de formateurs en local représente aussi une valorisation de la technicité des agents, et permet parallèlement aux agents d'éviter de se déplacer hors département.

Concernant la diversité et l'inclusion, le dispositif DUO-DAY est reconduit chaque année, et une réception systématique des agents éloigné du service depuis longtemps.

Renouvellement de la promotion de toutes les journées de lutte contre les discriminations et autres.

Un rappel régulier des obligations déontologiques et des manières de se comporter dans les services afin de protéger les agents et encourager la cohésion des services.

Concernant la relation avec le manager, la DFFiP va mettre en place les EDT et un séminaire des adjoints afin d'améliorer encore les relations manager-équipe.

Concernant l'écologie, la DDFiP souhaite déployer les véhicules de services électriques pour les agents et l'installation de panneau solaires sur le CfiP de Castres.

Le plan d'action est basé sur le bon sens et la valorisation du collectif qui permet de faciliter au quotidien le travail de chacun. La DDFiP ne sera peut-être pas au rdv sur tout mais elle tente de tendre à la réalisation de chaque action.

→ Les recrutements au choix : deux sessions de formation ont été réalisées pour former les managers à ce mode de recrutement ; ils sont tous potentiellement recruteurs mais peuvent aussi être recrutés .

Une troisième session est envisagée pour les personnes qui n'ont pas pu être présentes et pour former les nouveaux cadres arrivés, en sensibilisant aux biais de recrutement.

→ sujet de la sédentarité : la FS va devoir s'interroger sur le financement de bureau levé/debout, certains collègues ont déjà demandé le ballon où le bureau ce qui a été refusé sauf indication médicale précise.

→ demande de rappel sur la mise à disposition de matériels disponibles aux télétravailleurs.

→ est ce que pour les télétravailleurs, il y aura des évolutions au niveau de la sécurité informatique ? La problématique pourrait être sur le VPN qui ne serait pas assez performant en matière de sécurité.

- Questions diverses -

→ L'accueil des nouveaux : le droit de parole des OS n'est pas suffisamment pris en compte au vu de l'organisation de la journée.

Les syndicats souhaitent que l'organisation de la journée soit revue pour que les OS n'aient pas à intervenir entre midi et deux.

Ils demandent à la DDFiP que la demi-journée d'accueil se fasse sur une journée entière afin que les interventions soient plus confortables. Si l'accueil est maintenu sur une demi-journée, les OS demandent à ce qu'ils puissent passer à un autre moment pour ne pas déborder sur le timing « midi et deux ».

→ Déconcentration des sanctions du groupe 1 (avertissement, blâme et exclusion temporaire jusqu'à 3 jrs) aux Directions départementales.

Point important qui va impacter les OS dans la défense des dossiers des agents susceptible de faire l'objet d'une sanction par leur Direction.

Les Directions locales récupèrent également les stocks de dossiers dont les sanctions n'ont pas encore été décidées.

→ PCE : certains agents s'inquiètent du versement de la prime de restructuration, ils n'ont aucune information sur la date et le montant du versement.

La DDFiP explique qu'il n'y a pas d'inquiétude sur le calcul qui est encadré.

→ De plus en plus d'élus s'interrogent sur la perception de la TAM, ils n'ont aucune visibilité et perçoivent beaucoup moins de fonds. C'est une problématique connue au niveau national.

La DDFiP invite les communes concernées par ces problématiques à recenser les permis déposés et les fonds n'ont perçu.

→ Convention du 22.09 : restitution du questionnaire prévue lors du prochain CSAL

→ Référentiel ETP concernant les agents techniques et les deux collègues qui ont perdu leur poste. Que va devenir leur poste pour les prochaines années ?

Aucune information n'est donnée par la DG sur l'avenir de ces postes et leur « reconversion ».

→ Local vélo de Castres : deux arbres ont été abattus afin de pouvoir le créer, en totale contradiction avec les problématiques écologiques actuelles.

La Direction semble étonnée de la volonté d'une pétition par les agents et rétorque la problématique du lieu trop petit pour ne pas devoir arracher les arbres.